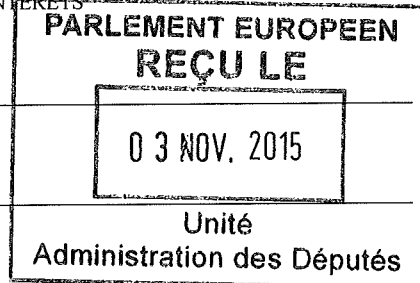


DÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS
À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERS
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTERÊTS
FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTERÊTS

Nom: BERES

Prénom: Pervenche



Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

* * *

Date: 28.X.2015

**LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT
FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET
DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS SUIVANT
LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION
CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.**

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

Administration-Deputes@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹

rue Wiertz, 60

PHS 07B019

B - 1047 BRUXELLES

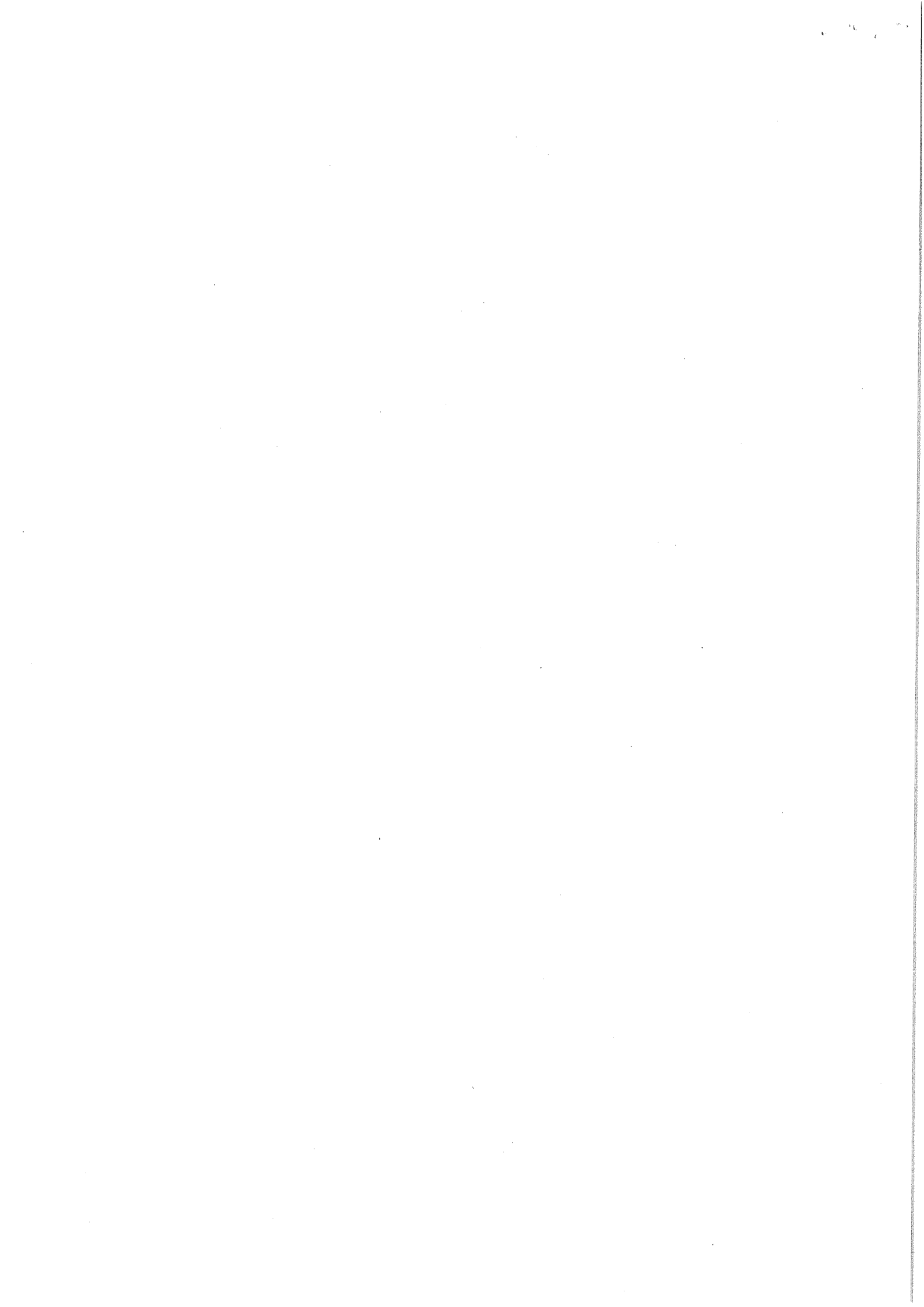
¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

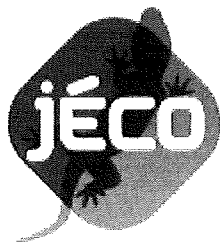
INFORMATIONS OBLIGATOIRES		À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE	
INFORMATIONS À COMMUNIQUER			
TIERS	Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député ²	JECO Journées de l'Économie Fondation pour l'Université de Lyon 210 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon Email : jeco@fpul-lyon.org	
TYPE DE FRAIS COUVERTS	Voyage:	Oui en partie Avion Eco et train 1ère classe	
	Hébergement:	Non	
	Frais de séjour:	Non	
	Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:	13 octobre 2015	
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION	Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	Rencontres économiques	
	Lieu (pays, ville):	Lyon	
INFORMATIONS FACULTATIVES			

² Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

COMMENTAIRES

FR



Éditions précédentes

LES JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE

Qu'attendons nous... pour agir ?

13, 14 et 15 octobre 2015 à Lyon

ACCUEIL

JÉCO

INSCRIPTION

PROGRAMME

NOS ÉVÉNEMENTS

INFOS PRATIQUES

PARTENAIRES

Organisé
parEn
collaboration
avecVoir tous nos
partenaires

| Missions et objectifs

L'économie en tant que discipline souffre d'un manque de compréhension, de diffusion et d'accessibilité. Un sondage mené en 2013 par la Banque de France et TNS Sofres, dont les résultats ont été commentés en ouverture des Jeco, montre que 87% des français jugent leurs connaissances en économie moyennes voire faibles. Malgré cela, le sujet est jugé intéressant pour plus de la moitié des Français, et 80% pensent que l'économie devrait avoir une place plus importante au sein de l'enseignement. Il existe donc une demande forte pour une meilleure information en la matière.

Par ailleurs, le contexte économique actuel est tel que le besoin d'information et d'analyse économique est plus fort que jamais. Les Journées de l'Economie se proposent de présenter une véritable pédagogie de l'économie, qui permette à tous une meilleure appréhension des mécanismes économiques.

Événement national grand public de référence en matière de réflexion sur les grandes questions économiques, cette année encore, les Journées de l'Economie visent à :

- Favoriser un **débat économique** de qualité associant, autour de questions actuelles, tous les acteurs du monde économique. **Une confrontation réfléchie entre ces différents acteurs** est en effet à la fois nécessaire et possible. Dans cette optique, les Journées de l'Economie ont été placées sous le haut patronage de l'Assemblée Nationale.
- Impliquer **l'ensemble de ces acteurs économiques** dans le déroulement des Journées : économistes professionnels, chercheurs, praticiens, responsables politiques, enseignants, médias, entrepreneurs et chefs d'entreprises de toutes tailles, collectivités locales et régionales intervenants en matière de développement économique, développeurs économiques, étudiants et lycéens, membres d'associations impliquées dans le projet, et bien sûr, le grand public sensibilisé par les médias.
- **Démocratiser l'analyse économique** aux yeux du grand public. La rendre plus accessible, plus compréhensible, sans le dénaturer.
- **Améliorer la visibilité de la discipline** en développant un réseau de contacts qui ne se limitent pas aux universitaires. L'AFSE (Association Française de Science Economique) participe à ce projet à travers un groupe de réflexion qui fait des suggestions au sein de son comité directeur.

Les Journées de l'Economie s'articulent avec un **Portail de l'économie** : www.touteconomie.org afin d'assurer une diffusion de la connaissance économique en continu, de mieux communiquer sur les événements que l'on veut privilégier et de favoriser la mise en réseau des sites d'économie qui ont des missions différentes (recherche, formation, statistiques, informations...).

Pour télécharger le logo des Jéco

